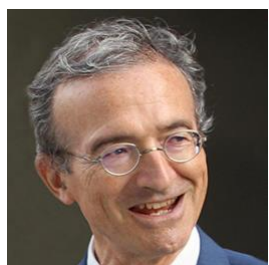


Dix ans après le traité de Lancaster House - L'avenir de la défense franco-britannique



Hervé Mariton



Lord Peter Ricketts

Nous marquons les dix ans des accords de Lancaster House, étape majeure pour la coopération de défense franco britannique. Le monde bouge, l'Europe tente d'avancer, le Brexit a été voté, la crise de la COVID nous secoue. Ce ne sont pas des motifs d'arrêter, mais au contraire des raisons de renforcer encore les liens qui nous unissent.

Nous avons besoin l'un de l'autre. L'ambassadeur à Londres, Catherine Colonna a récemment cité Jacques Chirac et John Major déclarant, en 1995 : « nous ne pouvons imaginer une situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un de nos pays pourraient être menacés sans que les intérêts de l'autre soient menacés de la même manière ». Nous sommes confrontés aux mêmes menaces : le terrorisme islamiste, la pression russe sur la sécurité de l'Europe, l'ambition chinoise d'une domination technologique. Notre sécurité dépend de notre capacité à répondre à ces menaces et cette capacité est renforcée quand nos efforts sont conjugués. La fluidité de l'échange d'informations est indispensable à la lutte contre le terrorisme. La permanence de notre présence à la mer signifie que nous voulons maîtriser nos routes maritimes, que nous ne nous résignons pas à n'être que des puissances régionales. Quelles que soient les difficultés que provoque et provoquera le Brexit dans notre relation bilatérale, la géographie impose un lien que l'histoire contemporaine justifie de renforcer.

Il n'y a pas de défense sans budget conséquent. Nous assumons conjointement plus de la moitié des dépenses militaires en Europe et nous avons décidé d'accroître notre effort. Mais les équations budgétaires sont difficiles et la résorption de déficits aggravés par la crise du COVID mettra une grande pression sur les dépenses de défense. Il y a alors du sens à ce que nos deux pays se soutiennent dans le courage politique d'un effort important, tout en économisant et mutualisant ce qui peut l'être.

Nous savons travailler l'un avec l'autre. Les accords de Lancaster House, ont confirmé une communauté d'intérêts ; ils ont surtout marqué une étape importante d'une communauté de travail.

Nous sommes deux puissances nucléaires et voulons le rester. Les programmes de coopération radiographique pour la recherche et la simulation démontrent une capacité à coopérer dans ce domaine sensible. Les échanges entre nos armées se sont multipliés. Nous partageons la compréhension du besoin d'intervenir et la capacité opérationnelle de le faire.

Des britanniques sont présents auprès de français dans l'opération Barkhane, des français auprès de britanniques, avec l'OTAN, en Estonie. Surtout, Lancaster House a permis de mettre en place une force expéditionnaire bilatérale pour des interventions de haute intensité, proche maintenant de la capacité opérationnelle, avec des soutiens aériens et navals.

Nous avons progressé dans certaines filières industrielles. La coopération est antérieure à Lancaster House, les accords l'ont renforcée. La filière missile est un bon exemple, avec le programme antinavire léger annoncé en 2010 et, pour l'avenir, le programme missile antinavire/missile de croisière. Ce dernier programme a été l'occasion d'une intéressante coopération politique entre les commissions de la défense de l'Assemblée nationale et de la Chambre des Communes. Des progrès sont aussi à portée sur certains programmes industriels navals. Mais tel n'a pas été toujours le cas pour les systèmes d'information et pour plusieurs projets de coopération aéronautique, domaine dans laquelle les ambitions de Lancaster House d'un projet commun d'un drone MALE (moyenne altitude longue endurance), et d'un système de combat aérien du futur (SCAF) n'ont pas abouti.

Néanmoins, les menaces auxquelles nous sommes confrontés, notre conscience des enjeux de défense, notre ambition dans le monde, la place spécifique de nos deux pays, nos contraintes budgétaires, ne sont pas bouleversées par le Brexit. Alors, la France, dans l'Union européenne, et le Royaume-Uni peuvent et doivent poursuivre une entente et une coopération plus que jamais essentielles.

Nous devons nous rapprocher. L'esprit de Lancaster House vit toujours. La proposition d'Emmanuel Macron d'une initiative européenne d'intervention inclut le Royaume-Uni. Le conseil ministériel de défense franco-britannique, créé en 2018, contribuera à maintenir et renforcer notre coopération. La conférence du Conseil franco britannique, ce 26 novembre, ne veut pas simplement être une commémoration des dix ans des accords de Lancaster House, elle veut, avec les ministres Florence Parly et Ben Wallace contribuer à l'impulsion nécessaire.

L'ambassadeur à Paris, Edward Llewellyn, rappelait que le ministre de l'époque, Lord Aberdeen, en 1843 a évoqué le besoin d'une coopération franco-britannique cordiale qui est devenu « l'entente cordiale » en 1904. Les années 2020 n'ont pas moins besoin de cette entente, et dans celle-ci d'une coopération de défense intense. Il en va des intérêts stratégiques, de la place dans le monde, de l'identité et de la fierté profonde de chacun de nos deux pays.